

"La sécession des riches doit cesser" : Laurent Berger réclame plus de solidarité des "très hauts revenus"

Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, est l'invité des "4 Vérités" de France 2, mercredi 6 mai.

https://www.francetvinfo.fr/sante/maladie/coronavirus/laurent-berger-il-y-a-besoin-d-une-reprise-d-activite-dans-beaucoup-de-secteurs_3950985.html

Le déconfinement prévu à partir du 11 mai sera une étape cruciale pour de nombreuses entreprises qui vont reprendre une activité. "Il y a besoin d'une reprise d'activité dans beaucoup de secteurs parce qu'il en va des emplois qui sont derrière", estime Laurent Berger dans les "4 Vérités" de France 2, mercredi 6 mai. "Mais pour la CFDT, la reprise d'activité ne peut se faire que si elle est négociée avec les salariés et les représentants du personnel et qu'elle assure un maximum de santé et de sécurité pour les travailleurs", ajoute-t-il.

Le ministère du Travail a publié un protocole pour la reprise d'activité. "Ce guide sur l'aspect technique est utile parce qu'il montre qu'il y a beaucoup de conditions à réunir pour que tout se passe dans la sécurité et la santé", souligne le secrétaire général de la CFDT. "La reprise d'activité pour bon nombre de travailleurs est angoissante. Si on veut redonner confiance, il faut développer du dialogue social.

Dans ce guide, il n'y a jamais le mot dialogue social", déplore néanmoins Laurent Berger. Sur le retour à l'école, le syndicaliste "aurait préféré qu'il y a un vrai sujet sur l'inégalité plutôt que de renvoyer au volontariat. Cela crée beaucoup de flou pour les travailleurs".

Le secrétaire général de la CFDT, [Laurent Berger](#), estime que les « très hauts revenus » doivent faire preuve de « davantage de solidarité » pour aider la France à sortir de la crise.

« La sécession des riches doit cesser ! Il y a beaucoup de dette générée avec cette crise [Covid-19](#), notamment parce qu'il y a une réaction de l'Etat en termes de chômage partiel », a-t-il développé, proposant d'« isoler cette dette Covid en Europe », de « la mutualiser au sein des pays européens » et de « la rendre perpétuelle ».

« Ensuite, évidemment, il y aura la question de la répartition de la richesse », a-t-il poursuivi. « On a une double crise de l'offre et de la demande, donc on ne peut taxer ni la consommation ni le travail. Donc il va bien falloir, si on veut construire ce [monde d'après](#) pour qu'il soit plus juste et solidaire, qu'il y ait une répartition de la richesse ».

Laurent Berger propose qu'« on puisse taxer le capital à même hauteur que le travail et qu'il y ait [des tranches supplémentaires pour les très hauts revenus](#) ». « C'est une question de solidarité », a-t-il insisté.

« Je crois qu'il va falloir retrouver le sens commun et le sens collectif. Ce sens collectif, c'est davantage de solidarité, c'est aussi inscrire notre développement dans d'autres indicateurs économiques que simplement la croissance économique, même si elle est importante aussi ».

Dans une interview au Monde daté de mercredi, le secrétaire général de la CFDT propose d'appliquer « aux revenus du capital le même barème que celui des revenus du travail, d'instaurer un impôt unique progressif sur le capital, d'ajouter une tranche de 50 % dans le barème de l'impôt sur le revenu au-delà de 300 000 euros de ressources annuelles ou encore de refondre les droits de succession et de donation sur les gros patrimoines ».